

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION – CERTIFIO ID^{MD} (ci-après les « Conditions particulières »)

Entre SOLUTIONS NOTARIUS INC., faisant affaire sous le nom « Portage CyberTech », ayant un établissement au 465, rue McGill, bureau 300, Montréal, Québec, Canada, H2Y 2H1 (« Portage »), et vous (ci-après « vous », le « Client », l'« Acheteur » ou l'« Utilisateur final » selon le cas applicable) (individuellement désigné une « Partie » et conjointement désignés les « Parties »).

Portage a développé et commercialise une application Web de vérification d'identité à distance et de certaines validations connexes, incluant notamment des fonctionnalités de vérification documentaire, biométrique, bancaire et de Dépistage AML (la « Solution » ou « CertifiO ID »).

CertifiO ID constitue un outil technologique d'assistance à la vérification d'identité permettant notamment la génération de résultats, rapports de vérification et éléments de preuve associés au processus de vérification effectué via la Solution.

Portage vous accorde, en contrepartie du paiement des sommes applicables, une licence d'utilisation non exclusive, non transférable et non cessible, en tout ou en partie, de la Solution CertifiO ID, conformément aux modalités ci-après.

En vous abonnant à CertifiO ID et/ou en l'utilisant, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les présentes Conditions particulières.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

LES PRÉSENTES CONDITIONS PARTICULIÈRES COMPLÈTENT LES [CONDITIONS GÉNÉRALES](#), LESQUELLES SONT RÉPUTÉES FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTES ET RÉGISSENT CONJOINTEMENT VOTRE UTILISATION DE CERTIFIO ID.

1.1 La Solution CertifiO ID permet aux Acheteurs de procéder à la vérification de l'identité et/ou à certaines validations connexes relativement à des Utilisateurs finaux. Les fonctionnalités offertes peuvent notamment comprendre:

- La vérification de l'identité à partir de documents officiels et, lorsque requis, de données biométriques;
- La vérification bancaire par l'intermédiaire d'un fournisseur technologique tiers intégré à la Solution;
- Le dépistage relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (« Dépistage AML »);
- La collecte, le traitement, la transmission et la conservation opérationnelle temporaire de certaines informations, documents ou données nécessaires au fonctionnement de la Solution et au processus de vérification;
- La génération de résultats, Rapports de vérification et éléments de preuve associés au processus de vérification;
- Certaines fonctionnalités de transmission sécurisée de résultats ou Rapports de vérification à des tiers autorisés par l'Acheteur.

Sujet à changements parfois importants

Certaines fonctionnalités de la Solution peuvent être fournies directement ou indirectement par des fournisseurs technologiques tiers intégrés à la Solution.

1.2 Pour être habilité à utiliser la Solution CertifiO ID, votre organisation ou professionnel doit préalablement avoir ouvert un compte auprès de Portage, permettant notamment la gestion des accès, utilisateurs, permissions et liens de connexion applicables.

1.3 L'Acheteur demeure seul responsable :

- de déterminer les obligations légales, réglementaires, professionnelles ou internes applicables à ses activités;
- de conserver les Rapports de vérification, résultats, consentements, éléments de preuve ou autres informations qu'il juge nécessaires;
- de mettre en place ses propres politiques d'archivage, de conservation et de destruction.

Sauf indication contraire expresse dans une entente écrite distincte, CertifiO ID n'agit pas comme système d'archivage réglementaire, dépôt légal ou service de conservation à long terme.

2. DÉFINITIONS

Les termes non définis dans les présentes Conditions particulières ont le sens qui leur est attribué dans les [Conditions générales](#).

2.1 Acheteur: Organisation, entreprise ou professionnel autorisé à utiliser CertifiO ID afin d'effectuer un Processus de vérification relativement à un Utilisateur final.

2.2 Biométrie : Données personnelles résultant d'un traitement technique portant sur les caractéristiques physiques, physiologiques ou comportementales d'une personne physique, permettant ou confirmant l'identification unique d'une personne physique (ex. reconnaissance faciale à partir d'un selfie).

2.3 Consentement : Au sens des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, incluant notamment la Loi 25 du Québec, consentement spécifique, exprès, éclairé, non équivoque et librement donné par une personne, par un acte clair et affirmatif, à des fins précises. Dans le contexte de la vérification d'identité à distance, il équivaut notamment à la manifestation volontaire, éclairée et spécifique par laquelle l'utilisateur final accepte, de manière non équivoque, le traitement de données personnelles sensibles, notamment biométriques.

2.4 Dépistage AML (Anti-Money Laundering) : désigne la vérification automatisée de certaines informations relatives à une personne afin notamment de déterminer si celle-ci figure sur des listes de sanctions, est identifiée comme personne politiquement exposée (PEP) ou est associée à des sources médiatiques présentant un risque élevé, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

2.5 Éléments de preuve : Données, captures, journaux, métadonnées, artefacts techniques ou informations recueillies ou générées dans le cadre d'un processus de vérification.

2.6 Ensemble d'informations d'identification : désigne le nom d'utilisateur, l'identifiant en ligne (ou tout autre identifiant), le code d'accès, le mot de passe, les paires de questions et réponses, le jeton

Sujet à changements parfois importants

d'authentification ou toute autre information de confirmation d'identité nécessaire pour que le Client et ses membres puissent accéder directement à leur(s) Compte(s) et aux Données des Utilisateurs finaux sur, via ou à partir de la Solution.

2.7 Fournisseur technologique : Prestataire ou fournisseur tiers intégré à la Solution afin de permettre certaines fonctionnalités ou certains traitements liés au Processus de vérification.

2.8 Processus de vérification : Ensemble des opérations réalisées via la Solution pour valider l'authenticité d'un document d'identité, comparer des données biométriques ou effectuer certaines validations bancaires.

2.9 Rapport de vérification : Document structuré généré à l'issue d'un processus de vérification d'identité via la Solution, pouvant inclure notamment les informations vérifiées, les résultats de vérification, des éléments de preuve, des métadonnées techniques, des journaux d'audit ainsi que certains mécanismes pouvant notamment contribuer à assurer son intégrité, sa traçabilité, son horodatage ou sa signature numérique.

2.10 Résultat affiché : Information affichée à l'écran à titre informatif dans l'interface utilisateur de la Solution et pouvant inclure certains statuts, indicateurs ou résultats de vérification.

2.11 Utilisateur final : Personne physique dont l'identité ou le compte bancaire est vérifié via CertifiO ID, à la demande d'un Acheteur.

3. RESPONSABILITÉ ET OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR

À titre d'Acheteur, vous reconnaissez, acceptez et vous engagez notamment à :

3.1 Faire les déclarations appropriées auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) :

- effectuer, lorsque requis, toute déclaration, analyse, évaluation ou formalité applicable auprès de la Commission d'accès à l'information (« CAI ») ou de toute autre autorité compétente avant la mise en service du produit; et
- s'assurer que l'usage de la biométrie est conforme à vos obligations légales et réglementaires.
- *Portage ne peut être tenu responsable du défaut de l'Acheteur de remplir ces obligations.*

3.2 Utiliser CertifiO ID conformément aux présentes Conditions et à ne pas :

- Accéder ou tenter d'accéder à des comptes ou données non autorisés;
- Fournir de fausses informations ou falsifier des documents;
- Utiliser la plateforme à des fins frauduleuses ou illicites;
- Utiliser la Solution d'une manière susceptible de nuire à sa sécurité, son intégrité, sa disponibilité ou son bon fonctionnement;
- Réaliser des tests d'intrusion sans autorisation écrite.

3.3 Gérer les accès, permissions et autorisations des Utilisateurs finaux relativement à la Solution, par exemple en les invitant à utiliser l'outil pour les besoins qui sont les vôtres et en retirant les droits au moment opportun;

Sujet à changements parfois importants

3.4 Instaurer et maintenir des politiques et autres pratiques administratives internes visant à prévenir tout accès, utilisation, modification ou divulgation non autorisés;

3.5 Assumer seul la responsabilité des décisions, actions ou conclusions prises sur la base des résultats, Rapports de vérification ou informations générés par la Solution. Les résultats générés via la Solution constituent des outils d'assistance à la vérification et ne remplacent pas le jugement, l'analyse ou les obligations décisionnelles de l'Acheteur. L'Acheteur demeure seul responsable de l'interprétation, de l'utilisation et de la conservation des résultats obtenus via CertifiO ID ainsi que de toute communication ou décision prise relativement à un Utilisateur final;

3.6 Assurer la conservation, la protection et la sécurité de toute information, Rapport de vérification, résultat ou élément de preuve extrait ou obtenu via la Solution;

3.7 Protéger la confidentialité de vos identifiants conformément aux bonnes pratiques de sécurité applicables, et les utiliser uniquement pour accéder à la Solution ou ses accessoires et ne jamais les partager avec des tiers.

3.8 Contacter dans les meilleurs délais Portage si vous souhaitez augmenter votre forfait ou modifier votre plan d'adhésion.

3.9 Respecter les règles d'utilisation de l'API (si applicable) :

3.9.1 Obtenir des identifiants API (une Clé API et un Secret API) auprès de Portage relativement à CertifiO ID;

3.9.2 Êtes exclusivement responsable de toutes les activités associées à ces identifiants API, que vous ayez eu connaissance ou non de ces activités;

3.9.3 Conserver vos identifiants API dans un endroit sécurisé, ne les utiliser que comme seul moyen d'accéder à l'API de CertifiO ID et ne jamais partager votre Secret API avec des tiers.

3.9.4 S'assurer que tous les mots de passe et autres identifiants d'accès sont gardés strictement confidentiels et ne sont pas partagés avec une personne non autorisée.

3.9.5 Être seul responsable de l'intégration, de l'utilisation et de l'authentification des Utilisateurs finaux via l'API de CertifiO ID ainsi que des contrôles de sécurité mis en place relativement à cette utilisation.

3.9.6 Contacter dans les meilleurs délais Portage si vous souhaitez augmenter votre limite de transactions.

Tout manquement aux présentes obligations peut entraîner, selon la gravité de la situation, la suspension temporaire ou permanente des accès à la Solution ainsi que toute autre mesure ou recours disponible en vertu des Conditions d'utilisation ou des lois applicables.

4. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR FINAL

À titre d'Utilisateur final, CertifiO ID vous permet notamment de participer à un Processus de vérification d'identité à distance et, lorsque applicable, à certaines validations connexes, incluant notamment des validations bancaires ou du Dépistage AML, à la demande d'un Acheteur.

Dans le cadre de ce Processus de vérification, votre participation active et la transmission de certaines informations peuvent être requises. Conséquemment, vous :

4.1 Confirmez que les identifiants utilisés dans le cadre du Processus de vérification, incluant notamment votre courriel et/ou votre numéro de téléphone, sont actifs, exacts, à jour, complets et sous votre contrôle. Vous vous engagez à aviser l'Acheteur de toute modification pertinente lorsque requis;

4.2 Confirmez que les pièces d'identité fournies sont valides, authentiques et émises par une autorité gouvernementale compétente reconnue;

4.3 Consentez à la collecte, à l'utilisation et au traitement de vos renseignements personnels, incluant lorsque requis certaines données biométriques, dans le cadre du Processus de vérification et conformément aux présentes Conditions d'utilisation ainsi qu'aux lois applicables;

4.4 Aviserez l'Acheteur dans les meilleurs délais si vous éprouvez des difficultés techniques ou constatez votre impossibilité à compléter le Processus de vérification.

4.5 Ne pas :

- Accéder ou tenter d'accéder à des comptes ou données non autorisés;
- Fournir de fausses informations ou falsifier des documents;
- Utiliser la Solution d'une manière susceptible de nuire à sa sécurité, son intégrité ou son bon fonctionnement;
- Utiliser la plateforme à des fins frauduleuses ou illicites.

5. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE PORTAGE

5.1 Fourniture de la Solution. Sous réserve du paiement de tous les frais applicables et du respect de toutes les Conditions d'utilisation, incluant les présentes Conditions particulières, Portage fournit la Solution à l'Acheteur et déploiera des efforts commercialement raisonnables afin que celle-ci soit rendue substantiellement conformément à ses Spécifications applicables. L'Acheteur reconnaît par ailleurs que certaines fonctionnalités de la Solution peuvent être fournies directement ou indirectement, en tout ou en partie, par des Fournisseurs technologiques tiers. Portage se réserve le droit de modifier, remplacer, ajouter ou retirer certaines fonctionnalités, Fournisseurs technologiques ou composantes de la Solution dans le cadre de l'évolution normale du produit, sous réserve des lois applicables et des ententes applicables avec l'Acheteur.

5.2 Sécurité et conformité. Portage met en œuvre des mesures de sécurité conformes aux bonnes pratiques applicables afin d'assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de la Solution et des données traitées dans le cadre du Processus de vérification. Certaines fonctionnalités de la Solution peuvent notamment

Sujet à changements parfois importants

inclure des mécanismes de vérification documentaire, biométrique, bancaire ou de Dépistage AML réalisés directement ou indirectement par l'intermédiaire de Fournisseurs technologiques tiers intégrés à la Solution.

5.3 Limites. Portage ne garantit pas que chaque Processus de vérification aboutira à une validation, un résultat positif ou l'absence de fraude, d'erreur, d'usurpation d'identité ou de tentative de contournement. Certaines validations, analyses ou comparaisons automatisées effectuées via la Solution comportent des limites inhérentes aux technologies utilisées et peuvent notamment générer des résultats inexacts, incomplets, faux positifs ou faux négatifs. Les résultats générés par la Solution constituent des outils d'assistance à la vérification et ne remplacent pas le jugement, l'analyse ou les obligations décisionnelles de l'Acheteur. Portage ne peut être tenue responsable des décisions, actions ou omissions prises par un Acheteur, un Utilisateur final ou un tiers sur la base des résultats, Rapports de vérification ou informations générés par la Solution.

5.4 Prévalence du Rapport de vérification. Les résultats, statuts, indicateurs ou informations affichés dans l'interface utilisateur de la Solution sont fournis à titre informatif et opérationnel seulement. En cas de divergence entre les informations affichées dans l'interface utilisateur de la Solution et le Rapport de vérification généré par celle-ci, le Rapport de vérification prévaut. L'Acheteur reconnaît que le Rapport de vérification constitue l'artefact principal reflétant le Processus de vérification effectué via la Solution et pouvant inclure notamment des éléments de preuve, des métadonnées techniques, des journaux d'audit ainsi que certains mécanismes visant à contribuer à assurer l'intégrité, la traçabilité, l'horodatage ou la signature numérique du Rapport de vérification.

5.5 Absence de garantie réglementaire. CertifiO ID constitue un outil technologique d'assistance à la vérification d'identité et à certaines validations connexes. Portage ne garantit pas que l'utilisation de la Solution permettra à elle seule à un Acheteur de satisfaire à ses obligations légales, réglementaires, professionnelles ou sectorielles. Chaque Acheteur demeure seul responsable d'évaluer l'adéquation de la Solution à ses besoins ainsi que de déterminer les contrôles, validations, processus ou vérifications additionnels qu'il juge nécessaires.

5.6 Absence de niveau de service garanti. À ce stade, aucun niveau de service (« SLA ») contractuel formel n'est offert relativement à la Solution. Portage déploiera des efforts commercialement raisonnables afin d'assurer la disponibilité générale et le bon fonctionnement de la Solution. Certaines fonctionnalités de la Solution peuvent dépendre de Fournisseurs technologiques tiers et demeurent sujettes à leurs disponibilités, limitations ou interruptions respectives. Dans le cadre de l'évolution continue de la Solution, Portage pourra éventuellement mettre en place certains indicateurs opérationnels, objectifs de performance ou mécanismes de suivi de service relativement à certaines offres ou ententes spécifiques.

6. CONSENTEMENT

6.1 Consentement explicite à la vérification d'identité. Avant toute utilisation de la Solution, l'Utilisateur final doit fournir un consentement explicite relativement au Processus de vérification, incluant lorsque applicable certaines validations réglementaires ou du Dépistage AML. L'Utilisateur consent expressément à ce que Portage recueille, utilise, traite et conserve certains renseignements personnels, incluant notamment les renseignements figurant sur ses pièces d'identité officielles, dans le cadre du Processus de vérification et conformément aux présentes Conditions d'utilisation ainsi qu'aux lois applicables. Ces renseignements

Sujet à changements parfois importants

seront conservés uniquement pour la durée raisonnablement nécessaire aux fins applicables au Processus de vérification, aux obligations légales, réglementaires, de sécurité, d'audit ou de conservation applicables, puis supprimés, anonymisés ou détruits conformément aux politiques applicables de Portage.

6.2 Consentement à l'utilisation de données biométriques. Dans le cadre du Processus de vérification, l'Utilisateur peut être invité à fournir une image faciale ou certaines informations biométriques aux fins de comparaison biométrique avec la photo figurant sur une pièce d'identité officielle. Ces données sont considérées comme des renseignements biométriques au sens des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, incluant notamment la Loi 25 du Québec. L'Utilisateur consent expressément à la collecte, à l'utilisation, au traitement et à la conservation temporaire de certaines données biométriques, incluant notamment la capture et l'analyse d'images dans le cadre de tests de vivacité et de comparaison faciale, aux fins du Processus de vérification. Ces données biométriques seront traitées de manière sécurisée et ne seront conservées que pour la durée raisonnablement nécessaire aux fins applicables du Processus de vérification, de sécurité, d'audit ou de conformité applicables, après quoi elles seront supprimées, anonymisées ou détruites conformément aux politiques applicables de Portage et aux lois applicables.

6.3 Un consentement explicite distinct sera demandé à l'Utilisateur avant toute collecte ou utilisation de données biométriques.

6.4 Si l'Utilisateur ne souhaite pas fournir son consentement relativement au Processus de vérification ou à l'utilisation de données biométriques, il doit contacter directement l'organisation ayant demandé la vérification afin de déterminer si une méthode alternative peut être offerte.

7. COLLECTE ET UTILISATION DES INFORMATIONS

7.1 Les renseignements et données collectés dans le cadre de la Solution sont limités à ceux raisonnablement nécessaires au fonctionnement de la Solution, au Processus de vérification, à la sécurité, à la prévention de la fraude, aux obligations légales ou réglementaires applicables ainsi qu'aux opérations connexes de soutien, conformité et audit. Ceci peut notamment inclure certains journaux techniques, journaux de sécurité, métadonnées, traces d'accès, événements systèmes ou informations opérationnelles nécessaires à la sécurité, à l'intégrité, au soutien technique ou à l'audit de la Solution.

7.2 Dans le cadre du Processus de vérification de l'identité d'un Utilisateur final, Portage peut utiliser les pièces d'identité présentées via la Solution afin notamment d'effectuer certaines validations documentaires, d'évaluer certains indices de fraude potentielle et de permettre à l'Acheteur d'effectuer les vérifications demandées. Dans ce contexte, certaines informations contenues dans les documents soumis peuvent être extraites, utilisées, analysées, traitées ou transmises à des Fournisseurs technologiques tiers intégrés à la Solution, incluant notamment : le nom, la date de naissance, le numéro de document, la nationalité, le type de document, le sexe, certaines données d'émission ou d'expiration ainsi que la photographie figurant sur le document d'identité. Les résultats du Processus de vérification peuvent ensuite être communiqués à l'Acheteur conformément aux présentes Conditions d'utilisation. Certaines validations, analyses ou comparaisons effectuées dans le cadre du Processus de vérification peuvent être réalisées de manière automatisée à l'aide d'algorithmes, moteurs de validation ou technologies exploités par Portage ou des Fournisseurs technologiques tiers.

Sujet à changements parfois importants

7.3 Un Rapport de vérification peut être généré à l'issue du Processus de vérification et transmis à l'Acheteur conformément aux paramètres applicables de la Solution.

7.4 Dans le cadre du Processus de vérification, certaines fonctionnalités biométriques ou de détection de présence (« test de vivacité » ou « liveness ») peuvent être utilisées afin notamment de confirmer qu'une interaction provient d'une personne réelle et de permettre certaines comparaisons biométriques avec les documents d'identité fournis. Ces traitements peuvent être réalisés directement ou indirectement par l'intermédiaire de Fournisseurs technologiques tiers intégrés à la Solution, incluant notamment Yoti. Votre consentement explicite et préalable est requis avant toute collecte ou utilisation de données biométriques. Si vous ne souhaitez pas fournir ce consentement, vous devez contacter l'Acheteur ayant demandé la vérification afin de déterminer si une méthode alternative peut être offerte. Certains traitements liés aux fonctionnalités biométriques peuvent être effectués sur des infrastructures ou serveurs situés à l'extérieur du Québec ou du Canada, incluant notamment au Royaume-Uni, conformément aux lois applicables et aux mécanismes contractuels applicables de protection des renseignements personnels. Les traitements effectués par des Fournisseurs technologiques tiers demeurent également assujettis à leurs propres conditions d'utilisation, politiques de confidentialité et pratiques de traitement des données applicables. Portage met en œuvre des mesures raisonnables afin de sélectionner des Fournisseurs technologiques offrant des garanties appropriées en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels, mais ne peut être tenu responsable des traitements effectués de manière indépendante par ces tiers conformément à leurs propres conditions applicables.

8. ACCÈS ET UTILISATION

8.1 L'Utilisateur final doit être légalement habilité à consentir au Processus de vérification ainsi qu'à la collecte, l'utilisation et au traitement de ses renseignements personnels conformément aux lois applicables.

8.2 Dans le cas d'un Utilisateur final mineur ou autrement inapte à consentir conformément aux lois applicables, l'Acheteur demeure seul responsable d'obtenir toute autorisation, consentement ou validation parentale, légale ou réglementaire requise avant l'utilisation de la Solution.

9. TARIFICATION, FACTURATION ET PAIEMENT

9.1 Les frais applicables à la Solution peuvent être indiqués sur le site web de Portage, dans une proposition commerciale, un bon de commande, un formulaire d'ouverture de compte ou toute autre entente contractuelle applicable conclue avec l'Acheteur.

9.2 La facturation peut notamment être effectuée à l'usage, par abonnement, par transaction, par l'achat de crédits, de lots ou selon toute autre modalité prévue dans une entente applicable avec l'Acheteur.

9.3 Toute tentative de vérification, transaction, appel API, utilisation de fonctionnalité ou consommation de service effectuée via la Solution peut être comptabilisée aux fins de facturation conformément aux modalités applicables entre Portage et l'Acheteur, incluant notamment certaines validations documentaires, biométriques, bancaires ou de Dépistage AML effectuées directement ou indirectement par des Fournisseurs technologiques tiers, et ce, même lorsque le Processus de vérification n'est pas complété, échoue, est interrompu, abandonné ou ne mène pas à un résultat positif.

Sujet à changements parfois importants

9.4 Sauf indication contraire dans une entente spécifique conclue avec Portage, les services sont facturés sur une base prépayée et peuvent notamment être payables par carte de crédit ou tout autre mode de paiement accepté par Portage.

9.5 Toute entente spécifique prévoyant une facturation post-consommation ou des modalités de paiement différentes prévaut sur les présentes dispositions. Sauf indication contraire dans une telle entente, les factures sont payables dans les trente (30) jours suivant leur date d'émission.

9.6 Certaines fonctionnalités de la Solution peuvent dépendre de Fournisseurs technologiques tiers et être sujettes à des frais, limites d'utilisation, quotas transactionnels ou modalités spécifiques pouvant évoluer dans le temps. Portage se réserve le droit d'ajuster les modalités commerciales applicables à ces fonctionnalités conformément aux Conditions d'utilisation ou à toute entente applicable avec l'Acheteur.

10.TRAITEMENT ET CONSERVATION DES DONNÉES

10.1 Les renseignements et données traités dans le cadre de la Solution peuvent être hébergés, traités ou accessibles au Canada ou dans d'autres juridictions conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels ainsi qu'aux mécanismes contractuels et mesures de protection applicables mis en place par Portage et ses Fournisseurs technologiques.

10.2 Portage met en œuvre des mesures de sécurité raisonnables et conformes aux bonnes pratiques applicables afin de protéger les renseignements et données traités dans le cadre de la Solution, incluant notamment certaines mesures de chiffrement des données en transit et au repos, lorsque applicable. Portage cherche également à limiter la conservation des renseignements et données au minimum raisonnablement nécessaire aux fins applicables du Processus de vérification, de sécurité, de conformité, d'audit ou d'exploitation de la Solution.

10.3 Sauf indication contraire dans une entente spécifique conclue avec l'Acheteur ou lorsqu'une période différente est requise par les lois applicables, certaines données opérationnelles liées au Processus de vérification peuvent être conservées pour une période maximale d'environ trente (30) jours suivant le traitement applicable. L'Acheteur demeure seul responsable de l'archivage, de la conservation à long terme et de la protection des Rapports de vérification, résultats ou éléments de preuve qu'il souhaite conserver.

11.INTERRUPTION OU RÉSILIATION

11.1 Portage peut, à sa discrétion et conformément aux Conditions d'utilisation applicables, suspendre, limiter ou résilier l'accès à la Solution ou à certaines fonctionnalités de celle-ci en cas notamment :

- de non-respect des présentes Conditions d'utilisation;
- d'utilisation frauduleuse, abusive ou illicite de la Solution;
- de risque de sécurité, d'atteinte à l'intégrité de la Solution ou de risque réglementaire;
- de défaut de paiement applicable;
- ou afin de respecter une obligation légale, réglementaire ou une demande d'une autorité compétente.

Sujet à changements parfois importants

Lorsque raisonnablement possible dans les circonstances, Portage transmettra un avis préalable à l'Acheteur avant une telle suspension ou résiliation.

11.2 Sous réserve des lois applicables, des obligations de sécurité, d'audit, de conformité ou de conservation applicables ainsi que des limitations opérationnelles raisonnables de la Solution et des Fournisseurs technologiques tiers, l'Acheteur peut demander la fermeture de son compte ainsi que la suppression ou l'anonymisation de certaines données associées à celui-ci conformément aux politiques applicables de Portage.

11.3 L'Utilisateur final doit adresser toute demande relative à ses renseignements personnels, incluant notamment toute demande d'accès, de rectification ou de suppression, directement à l'Acheteur ayant demandé le Processus de vérification, sauf lorsque les lois applicables exigent autrement.

12.CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

12.1 Portage ne vend pas les renseignements personnels traités dans le cadre de la Solution. Les renseignements personnels peuvent toutefois être communiqués, traités, utilisés ou rendus accessibles :

- lorsque requis aux fins du Processus de vérification ou du fonctionnement de la Solution;
- à des Fournisseurs technologiques tiers intégrés à la Solution;
- lorsque requis par les lois applicables;
- ou avec le consentement applicable de l'Utilisateur concerné.

12.2 Dans la mesure permise par les lois applicables, Portage peut informer l'Acheteur de toute demande, ordonnance ou exigence provenant d'une autorité compétente relativement aux renseignements ou données traités dans le cadre de la Solution, sauf lorsque la loi ou une ordonnance applicable interdit une telle divulgation.

13.INTÉGRATION DE FOURNISSEURS TIERS

La Solution peut intégrer certaines technologies, services ou fonctionnalités fournis directement ou indirectement par des Fournisseurs technologiques tiers, incluant notamment Yoti relativement à certaines fonctionnalités biométriques et Flinks relativement à certaines validations bancaires.

Dans le cadre du Processus de vérification, certains renseignements ou données peuvent être transmis, traités, utilisés ou rendus accessibles à ces Fournisseurs technologiques tiers afin de permettre l'exécution des fonctionnalités applicables de la Solution.

Ces Fournisseurs technologiques tiers peuvent également recourir à leurs propres fournisseurs, sous-traitants ou infrastructures technologiques conformément à leurs pratiques opérationnelles et à leurs conditions applicables.

Les traitements effectués par ces Fournisseurs technologiques tiers demeurent assujettis à leurs propres conditions d'utilisation, politiques de confidentialité, pratiques de traitement des données et obligations légales applicables. Certaines fonctionnalités de la Solution peuvent également dépendre de technologies, interfaces, API, composantes logicielles ou services exploités par ces Fournisseurs technologiques tiers.

Sujet à changements parfois importants

Portage déploie des efforts raisonnables afin de sélectionner des Fournisseurs technologiques offrant des garanties appropriées en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels, mais ne peut être tenu responsable des traitements effectués de manière indépendante par ces tiers conformément à leurs propres conditions applicables.

Lorsque requis pour l'utilisation de certaines fonctionnalités de la Solution, l'Utilisateur final peut être appelé à consulter et accepter les conditions d'utilisation ou politiques de confidentialité applicables de certains Fournisseurs technologiques tiers.

Des informations supplémentaires relativement à certains Fournisseurs technologiques tiers peuvent notamment être consultées aux adresses suivantes :

- Yoti : <https://www.yoti.com/terms/organisations> et <https://www.yoti.com/privacy/>
- Flinks : <https://www.flinks.com/terms-and-conditions> et <https://www.flinks.com/privacy-policy#services-privacy-statement-2>

Entrée en vigueur: 22 mai 2026